



Les insectifuges et le DEET Insect Repellents and DEET

Qu'est-ce qu'un insectifuge?

Un insectifuge est un aérosol ou un liquide utilisé pour éloigner les insectes qui piquent, comme les moustiques, de votre peau et de vos vêtements. Certains sont aussi efficaces contre les tiques. Un insectifuge agit en décourageant les insectes de se poser sur votre peau et de vous piquer. Les insectifuges doivent être utilisés lorsque vous vous trouvez à l'extérieur afin de vous protéger des piqûres d'insectes. Les piqûres d'insectes provoquent souvent des démangeaisons ou de l'irritation et peuvent également causer des maladies graves, dont le virus du Nil occidental.

Qu'est ce que le virus du Nil occidental?

Le virus du Nil occidental, également appelé VNO, est une maladie habituellement transmise par les moustiques. Les moustiques peuvent devenir porteurs du virus après avoir piqué des oiseaux infectés par le virus. Les humains, les chevaux et les autres animaux peuvent être infectés s'ils sont piqués par un moustique porteur du virus.

Pour de plus amples renseignements sur le virus du Nil occidental, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 88 Le virus du Nil occidental](#).

Qu'est-ce que le DEET?

Le DEET est le nom usuel du N,N-diéthyl-m-toluamide. Il est l'ingrédient actif des insectifuges les plus efficaces et les plus utilisés. Chaque insectifuge contient une quantité différente de DEET. Les produits qui contiennent plus de DEET ne sont pas plus efficaces, mais ils protègent plus longtemps.

Les insectifuges les plus efficaces contre les piqûres de moustiques contiennent du DEET. Le DEET repousse les moustiques plus longtemps que les tiques. Pour vous protéger contre les tiques, procurez-vous un produit conçu spécialement pour cela.

Pour de plus amples renseignements sur les piqûres de tiques, consultez [HealthLinkBC File n° 01 Les piqûres de tiques et les maladies associées](#).

Le DEET est-il sécuritaire?

Oui, les produits contenant du DEET sont très sécuritaires lorsqu'ils sont utilisés selon les instructions de l'étiquette. Il n'y a aucune preuve que le DEET pose un risque aux femmes enceintes ou allaitantes, ou aux enfants. Toutefois, ces femmes pourraient envisager d'utiliser des méthodes sans produits chimiques pour se protéger.

Quelles sont les restrictions d'âge pour l'utilisation d'insectifuges contenant du DEET?

Directives d'utilisation des insectifuges contenant du DEET

- **Bébés de moins de six mois.** N'utilisez pas d'insectifuges contenant du DEET. Ces jeunes bébés devraient être protégés avec une moustiquaire disposée par-dessus leur poussette.
- **Enfants âgés de six mois à deux ans.** Lorsque de jeunes enfants de cet âge vivent ou voyagent dans des régions où le risque de complications associées aux maladies transmises par les moustiques est élevé, on peut envisager d'appliquer un insectifuge contenant du DEET une fois par jour. Si vous vivez ou voyagez dans une région infestée par le VNO, consultez votre fournisseur de soins de santé sur l'utilisation du DEET pour un enfant de cet âge. Utilisez un insectifuge contenant 10 % ou moins de DEET. L'insectifuge doit être employé avec modération et ne doit pas être appliqué sur le visage et les mains. Évitez un usage prolongé.
- **Enfants âgés de deux à douze ans.** Utilisez un insectifuge contenant 10 % ou moins de DEET. N'employez pas le produit plus de trois fois par jour. Ne l'appliquez pas sur le visage et sur les mains. Évitez un usage prolongé.
- **Adultes et enfants âgés de plus de douze ans.** Utilisez un insectifuge contenant 30 % ou moins de DEET.

Combien de temps la protection des insectifuges contenant du DEET dure-t-elle?

Si vous prévoyez être à l'extérieur pour une durée limitée, choisissez toujours un produit contenant moins de DEET. Par exemple :

Quantité de DEET	Durée de la protection
30 %	6 heures
15 %	5 heures
10 %	3 heures
5 %	2 heures

La protection peut durer moins longtemps si vous transpirez, vous mouillez ou vous frottez la peau.

Comment puis-je utiliser les insectifuges de manière appropriée?

Conseils pour un usage approprié des insectifuges :

- N'utilisez que des insectifuges dont l'étiquette comporte un numéro d'homologation de produit antiparasitaire de Santé Canada et indique qu'ils peuvent être utilisés sur les humains. N'utilisez jamais sur votre corps de produit étiqueté comme insecticide.
- Choisissez un insectifuge qui vous protégera tout au long de la période où vous serez à l'extérieur.
- Lisez toujours attentivement l'étiquette du produit avant utilisation. Suivez toutes les instructions, dont celles sur l'usage approprié avec les jeunes enfants.
- Les adultes doivent appliquer le produit sur les jeunes enfants. Ne laissez pas les enfants l'appliquer eux-mêmes.
- Évitez d'appliquer l'insectifuge sur les mains des enfants, pour réduire le risque que le produit entre en contact avec leurs yeux ou leur bouche.
- Appliquez l'insectifuge seulement sur les parties du corps exposées ou sur les vêtements. Ne l'utilisez pas sous les vêtements.
- N'utilisez pas de produits aérosols ni de vaporisateurs à pompe directement sur le visage. Vaporisez le produit sur vos mains puis frottez-le sur le visage. Essayez d'éviter les régions autour des yeux et de la bouche. Si le produit entre en contact avec vos yeux, rincez abondamment avec de l'eau.
- N'utilisez pas d'insectifuge sur les plaies ni les coupures ou si votre peau est irritée ou brûlée par le soleil.
- Évitez d'inhaler les gouttelettes des vaporisateurs et ne vaporisez jamais à l'intérieur d'une tente. Utilisez le produit seulement dans les endroits bien aérés.
- N'utilisez pas de vaporisateurs ni d'aérosols à proximité de la nourriture.
- Les produits qui combinent un écran solaire et un insectifuge ne sont pas recommandés. Lorsque vous utilisez un écran solaire, attendez de 15 à 30 minutes avant d'appliquer l'insectifuge.
- Lavez la région traitée au savon et à l'eau lorsque vous rentrez à l'intérieur ou lorsque la protection n'est plus nécessaire. Il est important de nettoyer la peau traitée lorsqu'on utilise un insectifuge plusieurs jours de suite. Si les vêtements sont traités, il faut les laver avant de les porter de nouveau.
- Si vous soupçonnez une réaction allergique à l'insectifuge, arrêtez de l'utiliser et lavez la peau traitée. Appelez le centre de contrôle antipoison : dans la région du Grand Vancouver, composez le 604 682-5050; ailleurs en Colombie-Britannique, composez le 1 800 567-8911.

Existe-t-il des insectifuges qui ne contiennent pas de DEET?

Au Canada, il existe des insectifuges efficaces homologués qui contiennent des ingrédients actifs autres que le DEET.

Les instructions destinées à un usage approprié figurent sur chaque étiquette de produit.

Les produits sans DEET comprennent les insectifuges contenant du p-menthane-3,8-diol (PMD), connu également sous le nom d'huile d'eucalyptus à odeur de citronnelle. Ce produit fournit jusqu'à 2 heures de protection contre les moustiques, et jusqu'à 5 heures de protection contre les mouches noires. L'huile d'eucalyptus à odeur de citronnelle ne devrait pas être utilisée avec les enfants de moins de trois ans. Elle ne doit pas être appliquée plus de deux fois par jour.

D'autres produits sans DEET qui contiennent de l'huile de soja ou de la picaridine sont eux aussi des anti-moustiques efficaces. Cependant, ils ne sont pas disponibles à grande échelle au Canada.

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements, visitez les sites Web suivants :

- Gouvernement du Canada : Insectifuges http://canadiensensante.gc.ca/product-safety-securite-produits/pest-control-products-produits-antiparasitaires/pesticides/about-au-sujet/insect_repellents-insectifuges-fra.php?_ga=1.112180354.705270476.1459449869
- Santé Canada : base de données "Information sur les produits antiparasitaires" <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/protect-protoger/publi-regist/index-fra.php>

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority